

Le 15 septembre 2023

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-284

Achats publics

Prestations d'exploitation et de maintenance des
installations de chauffage-ventilation-
rafraichissement du Centre technique
d'exploitation

Groupement de commandes entre
Roannais Agglomération (coordonnateur) et
Roannaise de l'Eau-syndicat du cycle de l'eau

Marché avec la société SEHCOR GROUPE –
THERMI SERVICE

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	21 SEP. 2023
Publié	

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu les articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 du code de la commande publique portant sur les marchés publics passés en procédure adaptée ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les marchés de travaux, fournitures et services et les accords-cadres, dont le montant est inférieur ou égal à 90 000€ HT, quels que soient l'objet, la nature ou le mode de passation, et qui font l'objet d'un contrat écrit définissant les obligations des parties ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020, donnant à Jacques TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Vu la décision de Président en date du 19 avril 2023 approuvant la convention de groupement de commandes entre Roannais Agglomération et Roannaise de l'Eau-syndicat du cycle de l'eau ;

Considérant que les locaux du Centre technique d'exploitation sont partagés entre Roannais Agglomération et Roannaise de l'Eau ;

Considérant qu'il est nécessaire que des opérations d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, ventilation et rafraichissement soient effectuées dans ce bâtiment ;

Considérant la convention constitutive du groupement de commandes entre Roannais Agglomération et Roannaise de l'Eau pour la réalisation de prestations de maintenance de chauffage-ventilation-rafraichissement du Centre technique d'exploitation ;

Considérant qu'une consultation en a été lancée en procédure adaptée le 29 juin 2023 ;

Considérant les deux offres reçues ;

Considérant qu'après analyses des offres selon les critères de choix énoncés au règlement de consultation, la Commission d'Appel d'Offres de groupement du 11 septembre 2023, a attribué le marché à la société SEHCOR GROUPE-THERMI SERVICE.

DECIDE

- D'approuver le marché de prestations d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage-ventilation-rafraichissement du Centre technique d'exploitation avec la société SEHCOR GROUPE-THERMI SERVICE au vu des prix unitaires du bordereau des prix (montant estimatif annuel de 20 965,00 € HT, dont 12 579,00 € HT à la charge de Roannais Agglomération et 8 386,00 € HT à la charge de Roannaise de l'Eau-syndicat du cycle de l'eau) ;
- De préciser que ce marché est conclu pour une durée de un an à compter de sa notification, reconductible trois fois pour cette même période de un an ;
- De dire que les dépenses seront prélevées sur le budget général, chapitre 011.

*Par délégation du conseil communautaire
Pour le Président et par subdélégation,
Jacques TRONCY
Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics*

